

Montredon-Labessonnié

Les délégations aux élus



Le deuxième conseil municipal était principalement consacré à l'attribution des délégations aux adjoints et à la désignation des délégués aux différentes commissions : Jean-François Combelles, premier adjoint chargé de l'urbanisme, espaces verts, cadastre, voirie, réseaux électriques, eau et assainissement ; Marie-Claude Robert, 2e adjointe, finances, suivi du budget, développement économique et touristique, communication, gestion du personnel ; Jean Martinez, 3e adjoint, suivi des travaux, aménagement du village, patrimoine ; Mélanie Boccalon, 4e adjointe, enfance et jeunesse, sport et culture, vie associative ; Christian Baisse, 5e adjoint, affaires scolaires, informatique, gestion site internet de la mairie.

Délégués titulaires auprès d'organismes extérieurs : CCAS, P. Legrand-Barna, A. Coutarel, P. Marcou-Mader, J.-P. Lescure ; CNAS, M. Boccalon ; appel d'offres, C. Baisse, M.-L. Cluzel, A. Jame ; correspondant Défense, D. Franco ; correspondant ERDF, intempéries, J.-F. Combelles ; sécurité routière, P. Legrand-Barna ; Parc régional Haut Languedoc, D. Godot-Ramade, J.-P. Lescure ; prévention risque inondations, J.-M. Bru ; PEGAASE, M. Boccalon, P. Legrand-Barna, P. Marcou-Mader ; Syndicat électrification du Tarn, J.-F. Combelles, J.-M. Bru ; Syndicat intercommunal aménagement du Dadou, J.-M. Bru, J. Martinez ; SIVU du Dadou, M. Boccalon, C. Baisse.

Les indemnités des élus ont été adoptées : maire, 2 006,93 € (brut), soit 51,6 % de l'indice brut 1 027 ; adjoints, 770,10 € (brut), soit 19,80 % de l'indice brut 1 027. Tous les conseillers non indemnisés seront remboursés de leurs frais lorsqu'ils seront en mission.

Autres décisions : en raison de la situation liée au Covid-19, le troisième trimestre du service de garderie des Fournials ne sera pas facturé aux familles concernées. Les gîtes municipaux resteront fermés cet été.

Marie-Anne Dufet